Ces quatre fondations, faites en une même année, permirent à M. de la Salle de pressentir quel essor pourrait prendre son œuvre, s'il lui donnait tous ses soins. Aussi allait-il l'organiser et lui consacrer entièrement sa vie.

CHAPITRE III

LES COMMENCEMENTS DE L'INSTITUT

1682-1688

---

§ I

COMMENT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE EST AMENÉ A FONDER UN INSTITUT. — IL PERD DES SUJETS ET IL EN REÇOIT DE NOUVEAUX. — IL DEVIENT LE CONFESSEUR DES MAITRES. — SES EXEMPLES DE VERTU

1682

Le 24 juin 1682 est la date de naissance de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Ce jour-là, en effet, Jean-Baptiste de la Salle rompait avec tout son passé et entrait définitivement dans sa voie. Déjà sa famille s'était éloignée de lui. Mais jusque-là il avait encore habité son riche hôtel de la rue Sainte-Marguerite, et les maîtres avaient été reçus dans sa maison. Quoiqu'il fût très mêlé à tous leurs exercices, il y avait cependant une distinction entre eux et lui; il leur restait en quelque façon étranger. Mais, au nouveau domicile de la rue Neuve, cette différence s'efface; la maison commune est la maison des maîtres; bien qu'il paye le loyer, M. de la Salle n'est au milieu d'eux que

comme l'un d'entre eux. C'est une communauté qui commence à vivre.

Bien modestes sont les débuts de cette nouvelle famille religieuse. Le fondateur ne voit autour de lui qu'une dizaine de jeunes instituteurs. Aucun vœu ne les lie ; aucun habit particulier ne les distingue des séculiers; aucune règle écrite ne les gouverne. Ils sont unis par la charité, et les exemples de leur chef leur servent de constitutions.

D'ailleurs, M. de la Salle ne voit point encore clairement l'avenir. Il n'agit point en vertu d'un plan concerté d'avance. La Providence le guide, et il exécute au jour le jour ce que Dieu lui demande. C'en est fait, il a voué son existence à l'instruction des pauvres et à la préparation des maîtres; mais il ne sait pas encore jusqu'où sa fidélité le conduira.

Les desseins de Dieu, lorsque l'homme n'y met pas obstacle, se déroulent suivant un ordre logique. Aussi pouvons-nous prévoir que M. de la Salle sera amené bientôt à fonder un Ordre religieux nouveau, pour la direction des Écoles chrétiennes et gratuites.

Que veut-il, en effet, sinon donner aux pauvres des maîtres chrétiens, des maîtres qui aient le courage de consacrer leur vie à ce travail obscur, des maîtres qui, sans espoir de gain, enseignent, avec un zèle toujours égal, les éléments du savoir humain et les principes de la religion? Or une telle mission ne pouvait être remplie que par des hommes gardant le célibat et adonnés à la pratique des plus pures vertus chrétiennes.

L'enseignement était alors presque entièrement entre les mains des prêtres et des clercs qui, par état, vivaient en dehors du mariage. Les maîtres laïques, eux-mêmes, gardaient la plupart du temps le célibat. Cet usage ne tomba que lentement durant le XVIIIe siècle. Lorsque Napoléon Ier organisa l'Université, il eut d'abord la pensée d'obliger tous les maîtres à n'avoir point d'autre

famille que leurs élèves. En vertu de cette coutume ancienne, M. de la Salle aurait donc été incliné à maintenir dans le célibat les maîtres qu'il assemblait pour ses écoles.

D'autres raisons cependant devaient le déterminer. La question pécuniaire ne fut pas sans influence. Car si les maîtres des écoles payantes n'avaient qu'une condition modeste, les maîtres des écoles gratuites étaient fatalement condamnés à la pauvreté. En effet, dans les écoles payantes, les maîtres avaient trois sources principales de revenus : une rente moyenne de deux cents livres, tirée de fondations scolaires; la contribution des enfants, qui payaient chacun de trois à cinq livres par an; les redevances en nature, que les habitants de chaque région scolaire se faisaient un devoir d'acquitter[1]. Dans les écoles gratuites, comme nous l'avons déjà vu, on assurait au maître le logement et une rente moyenne de deux cents livres; les enfants ne donnaient aucune rétribution; aucun don en nature ne pouvait être imposé aux habitants. Comment des maîtres si dénués de ressources auraient-ils pu fonder une famille? Comment auraient-ils pu, sans la ferveur religieuse, passer leur vie dans une telle pauvreté? Ou bien il fallait renoncer à tenir les écoles gratuites d'une façon permanente et laisser les classes populaires dans le vice et l'ignorance, ou bien il fallait que les instituteurs des pauvres vécussent dans le célibat.

Plutôt que de laisser les pauvres sans maîtres, M. de la Salle dut prendre ce dernier parti. L'esprit de l'Église était d'ailleurs très favorable à une telle conclusion. L'Église, en effet, avait approuvé le vœu de chasteté

[1] Sur la situation financière des anciens maîtres d'école, consulter ALLAIN, *l'Instruction primaire en France avant la Révolution*, p. 130. La rétribution scolaire des enfants variait avec le pays, et surtout avec l'âge des élèves et l'enseignement reçu : la moyenne était de sept à huit sols par mois, soit environ quatre livres par an.

pour les congrégations d'hommes voués aux œuvres de zèle, et pour des congrégations de femmes appliquées à l'enseignement.

Mais la vertu n'est garantie dans le célibat qu'à la condition d'être sauvegardée par une vie religieuse intense. Sans la piété nourrie d'exercices quotidiens, sans la mortification qui impose l'éloignement du monde et la garde des sens, la chasteté est toujours en péril. L'œuvre de M. de la Salle, pour être solide, devra donc être bâtie sur les vœux de religion comme sur d'inébranlables fondements.

Gardien fidèle de la vertu de chasteté, l'esprit religieux sera du reste la condition du succès de l'éducation chrétienne des enfants pauvres. Ces pauvres abandonnés qu'il recueille, M. de la Salle veut les instruire; mais il veut surtout les moraliser. Pour remplir ce programme apostolique qu'il leur trace, les maîtres devront avoir sur les lèvres les paroles de la foi, et présenter dans leurs actes les exemples de la vertu. Cela suppose dans leur cœur un foyer de vie chrétienne que, seule, la profession religieuse peut y entretenir.

Ces raisonnements ne prirent cette forme explicite, aux yeux de M. de la Salle, qu'en 1684, lorsqu'il tint la première assemblée de l'Institut. Mais déjà ils étaient en germe dans son esprit, dès 1682, lorsqu'il vint s'établir dans l'humble maison de la rue Neuve.

Justement convaincu que l'ordre dans la vie est une condition de la vertu, M. de la Salle commença par régler sa communauté naissante. Même dans son hôtel, il avait accoutumé les maîtres à faire leurs exercices religieux en commun et à des heures déterminées. Cette régularité monastique s'accentua encore dans la nouvelle maison. Depuis l'heure matinale du lever jusqu'au soir, pas un instant de la journée n'était abandonné au caprice. On passait de la prière à l'école et de l'école à la prière. Le temps même des repas et des récréations n'était pas un

complet délassement : une lecture de table fixait l'esprit sur des pensées sérieuses ou sur des récits édifiants; la conversation devenait ensuite le commentaire de ce qu'on avait entendu.

Une vie si austère, presque sans détente, produisit bientôt la lassitude. Plusieurs maîtres, qui avaient moins cherché à être des religieux que des instituteurs, « trouvèrent leur vie ennuyeuse, leurs exercices trop gênants, leur nourriture trop simple, leur liberté trop à l'étroit[1]. » Ils avaient vécu sous la direction de Nyel, et ils avaient contracté près de lui des habitudes d'indépendance et de laisser-aller qui s'accommodaient mal du régime austère qu'imposait M. de la Salle. Durant les premiers mois, ils avaient goûté la piété et la régularité du saint chanoine; mais, quand furent passés les attraits de la nouveauté, ils avaient senti leur volonté fléchir sous le joug.

Péniblement affecté de cette défaillance, M. de la Salle mit tout en œuvre pour retenir ses chers disciples; comme nous le verrons dans la suite, tout départ, même le mieux motivé, déchirait son cœur de père. Mais ni ses larmes ni ses exhortations ne purent retenir la plupart de ces âmes découragées. Il dut se résigner à une cruelle séparation[2].

Il ne tarda pas à reconnaître que Dieu lui-même veillait sur son petit troupeau et qu'il en avait écarté, par une disposition providentielle, les brebis indociles dont la présence eût été dangereuse. Les vides furent promptement comblés. Des vocations très riches d'espérances, où le talent des écoles se joignait aux plus consolantes dispositions de piété, ranimèrent le courage du saint directeur. Dans ces nombreuses recrues, il put faire un choix : il renvoya, malgré des signes non équivoques de piété, des jeunes gens qui manquaient de talent et d'aptitude pour l'enseignement[3]. A part deux ou trois anciens, sa communauté se trouva composée de membres nou-

[1] Maillefer, p. 46. — [2] Ibid., p. 47. — [3] Bernard, p. 46. Blain, p. 179.

veaux, tout disposés à subir son influence et à se laisser façonner par lui à la vie religieuse. Grâce à ce renouvellement de personnel, la ferveur régna dans toutes les âmes, et la maison prit l'aspect d'une irréprochable régularité.

Cette crise fit comprendre à M. de la Salle la nécessité d'une direction intérieure uniforme pour tous les sujets de sa communauté[1]. La multiplicité des confesseurs entraînait la variété, sinon l'opposition, d'esprit et de conduite. Les maîtres eurent d'abord la pensée de s'adresser tous à M. de la Salle lui-même : la confiance qu'ils avaient dans ses lumières et l'affection que leur inspirait sa bonté les y invitaient. Une crainte respectueuse suspendit leur dessein, et ils s'adressèrent successivement à divers confesseurs. Pour différents motifs, aucun d'eux ne fut goûté. C'est alors que les disciples s'enhardirent à exprimer l'objet de leurs vœux. M. de la Salle était leur père; il les avait assemblés autour de lui; il les connaissait, et il les aimait. Qui, mieux que lui, pouvait les comprendre et les diriger?

Le pieux chanoine hésita quelque temps à se rendre à leur désir. Sans doute, il leur donnerait une direction plus assidue et plus appropriée à leurs besoins; mais que d'inconvénients il avait à redouter! Vivant tout le jour au milieu de ses pénitents, pouvait-il être assuré de leur parfaite ouverture de conscience? Après avoir prié Dieu et consulté des hommes sages, il accepta cependant de confesser toute sa communauté. Mais, en directeur prudent et avisé, il prit des mesures efficaces pour assurer aux âmes la liberté dont elles avaient besoin[2].

Dans cette vue, il leur procura fréquemment des confesseurs extraordinaires. Toujours inquiet d'avoir uni, en sa personne, le titre de confesseur avec celui de

[1] Cf. Bernard, p. 43; Maillefer, p. 39-40; Blain, p. 177-178. — [2] Blain, p. 178.

supérieur, il suppliait les confesseurs extraordinaires de lui déclarer franchement s'il n'en résultait pas de graves inconvénients. Aucun d'eux ne lui conseilla jamais de renoncer à cette pratique, et il y demeura fidèle jusqu'à ses derniers jours.

Dès qu'il eut pris en main la direction intérieure de ses disciples, un progrès notable se manifesta dans la communauté. « Tous prenant l'esprit de leur père, ils avaient les mêmes maximes, les mêmes vues, les mêmes sentiments; ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme[1]. » Cette unité d'esprit faisait régner la charité. La charité mutuelle rendait les âmes heureuses, et la régularité n'était plus, dès lors, « qu'un joug aimable et un fardeau léger[2]. »

M. de la Salle avait du reste le secret de rendre douce sa supériorité et de tempérer, par la tendresse, la force de sa direction. Il vivait au milieu de ses disciples et s'appliquait à leur faire oublier sa naissance. Il semblait lui-même l'oublier, tant il se mettait à leur portée par son affabilité. Son exquise politesse ne servait qu'à le rendre simple et plus aimable. En effaçant ainsi les distances, il gagnait tous les cœurs. Il évitait de commander et de rien obtenir par autorité; grâce à l'impulsion qu'il leur donnait, les âmes voulaient le bien par elles-mêmes et avaient conscience de l'accomplir par des actes tout spontanés. Son historien se plaît à nous faire remarquer l'heureuse initiative qu'il provoquait chez ses disciples : « En se contentant de leur inspirer son esprit, il leur laissait la satisfaction flatteuse d'être eux-mêmes les auteurs de leur manière de vie et de leurs pratiques, et de devenir leurs propres législateurs[3]. »

Pour les pousser dans la voie de la vertu, il avait des moyens plus puissants que la parole; il les entraînait par la force de ses exemples. Déjà l'esprit d'oraison et

[1] Blain, p. 178. — [2] Matth., xi, 30. — [3] Blain, p. 178.

la mortification, ces deux vertus qui vont caractériser et féconder sa vie, se révélaient d'une manière éclatante.

Non content des heures qu'il consacrait à la prière avec sa communauté, il se retirait fort souvent dans un jardin solitaire qu'il avait loué près des Augustins, non loin des remparts. Là, il livrait son esprit à l'oraison et son corps à la pénitence. Il déchirait sa chair par de sanglantes disciplines, à tel point que son sang marquait la place où il avait prié. « Ah! dit son biographe, si les murailles du petit cabinet qui lui servait de cellule pouvaient parler, que ne diraient-elles pas... des pieux excès dans lesquels le jetait l'ivresse spirituelle du vin nouveau qu'il commençait à goûter[1]! »

Longtemps il avait lutté contre le sommeil. Résolu de vaincre cet ennemi des oraisons prolongées, il avait recours à des procédés aussi rigoureux qu'ingénieux. Sur son prie-Dieu il disposait une pierre à arêtes vives, de façon que, si la tête tombait alourdie par le sommeil, il se réveillait ranimé par une sensation douloureuse[2].

Élevé dans une grande distinction de manières, il avait paru d'abord porté à la vanité et à la recherche dans ses vêtements et dans sa chevelure[3]. Mais les exemples de modestie qu'il présenta firent promptement cesser les critiques. Quand on le verra bientôt couvert de l'humble habit des Frères, on l'accusera plutôt de déroger. Car déjà l'humiliation lui plaît. Dans une visite que sa charité lui inspire, il voit son surplis de chanoine souillé par les vomissements d'un malade incommodé; il ne se plaint pas, il ne se cache pas, il s'expose à la risée publique en traversant les rues dans cet état[4].

Pour maîtriser plus sûrement sa chair, il lui mesure les aliments. Durant la semaine sainte, ses privations vont jusqu'à l'excès; son jeûne est presque complet

[1] Blain, p. 182. — [2] Bernard, p. 19. — [3] Ibid., p. 20. — [4] Ibid., p. 20.

depuis le Jeudi saint jusqu'au dimanche de Pâques. A la peine de cette abstinence s'ajoute bientôt la douleur d'une maladie d'estomac[1]. Lorsque, en 1684, il voudra se résoudre à suivre entièrement le régime des Frères, il devra triompher des répugnances d'un estomac révolté par les privations qu'il aura déjà subies.

Ainsi détaché de son corps, le vertueux chanoine n'aura pas moins de courage pour sacrifier les honneurs ecclésiastiques et les richesses de son patrimoine.

§ II

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE SE DÉMET DE SON CANONICAT ET LE CÈDE A M. FAUBERT. — SON DIRECTEUR L'EMPÊCHE D'ALLER S'ÉTABLIR A PARIS 1683

La ferveur des jeunes maîtres fut bientôt soumise à une redoutable tentation, celle de la défiance. La vie austère qu'ils menaient ne les effrayait pas; mais l'avenir les inquiétait. Tant que M. de la Salle les soutiendrait, tant qu'ils auraient la force de porter le poids du travail, tout irait bien assurément. Mais, si leur vertueux chef venait à leur manquer, que deviendraient-ils? Dépourvus des plus indispensables ressources, incapables de se livrer à un autre travail qu'à celui des écoles, ils seraient réduits à la mendicité. Lors même que M. de la Salle leur resterait fidèle, ils se trouveraient condamnés à une vieillesse malheureuse; l'hôpital serait leur unique asile en cas de maladie[2].

Le saint chanoine eut vite pénétré le fond de leurs cœurs. Du reste, ils ne lui cachèrent pas les motifs de leur tristesse. « Ils lui dirent avec franchise qu'ils ne voyaient rien de fixe ni de stable dans leur établisse-

[1] Bernard, p. 20-21. — [2] Blain, p. 185-186.